

édité par les communistes
du 10^{ème} arrondissement

57 rue des Vinaigriers
75010 Paris

pcfparis10@gmail.com

à Paris^e

MARS-AVRIL 2018

le 10 avril 2015, première victoire
des travailleuses du salon de coiffure qui
obtiennent leur titre de séjour provisoire



LA TRAITE DES ÊTRES HUMAINS pour la première fois reconnue dans le monde du travail

Le Tribunal de grande instance de Paris a rendu son jugement le 8 février dernier après la plainte pour ce motif déposée par les travailleuses du salon de coiffure du 57 boulevard de Strasbourg et la CGT. C'est la première fois en France que la traite des êtres humains est ainsi reconnue dans le monde du travail. Le gérant condamné n'ayant pas fait appel, la peine est définitive et les travailleuses pourront, comme la loi le permet pour les victimes de traite des êtres humains, recevoir leur carte de résidentes de 10 ans.

Lors du procès, le 21 décembre 2017, différents témoins s'étaient succédés à la barre pour rappeler pourquoi les salariées avaient été victimes de traite d'êtres humains : Rémi Féraud, ancien Maire du 10^e, Hélène Bidard, adjointe PCF à la Maire de Paris, Bernard Thibault, membre de l'OIT et l'inspectrice du travail en charge du dossier.

Ce procès fait suite à différentes décisions de justice toutes favorables aux travailleuses. Après leur régularisation, la victoire aux Prud'hommes, la condamnation au pénal pour emploi de personnes en situation de vulnérabilité et travail dissimulé, cette ultime décision de justice signe la victoire totale des salariées du 57 boulevard de Strasbourg.

Pour les communistes, aux côtés des salariées depuis le 24 mai 2014, premier jour de leur lutte, c'est une énorme satisfaction. Un combat important vient d'être gagné, un combat pour le droit des travailleurs, un combat pour l'égalité des droits.

Cette victoire montre que le progrès social, l'égalité des droits ne sont pas des horizons inaccessibles et donne espoir à toutes celles et tous ceux qui connaissent encore, dans le quartier Château d'Eau, des situations d'exploitation inacceptable.

Le soir même du verdict du TGI, les communistes du 10^e ont organisé une fête de victoire place du Colonel-Fabien lors de laquelle le film *Boulevard en lutte* a été projeté.

TOUS ENSEMBLE ! le 22 mars à Paris

Le rapport Spinetta constitue une véritable déclaration de guerre contre le service public ferroviaire. La réforme que le gouvernement envisage de faire passer en force par ordonnances confirme des orientations anti-ferroviaires et ultra-libérales. Ces orientations font fi de l'urgence écologique, alors même que l'on ne peut plus poursuivre le modèle du tout routier dans notre pays et que la seule alternative de masse qui peut permettre le report modal reste le chemin de fer.

Malgré l'échec flagrant des thuriféraires de la concurrence à tout va, confirmé par la situation catastrophique que connaît le rail britannique à la suite de la privatisation thatchérienne mais aussi, en France, par le démantèlement néolibéral d'anciens services publics comme France Télécom, EDF-GDF ou encore la Poste, le rapport Spinetta oppose les travailleurs du rail aux usagers dont les intérêts convergent pourtant. Cette attaque sans précédent en France va de pair avec l'attaque généralisée de E. Macron contre l'ensemble des services publics et des agents qui tentent au quotidien de répondre aux besoins des citoyens malgré les baisses de moyens.

Alors que les EHPAD et les hôpitaux, dont les personnels sont à bout, ont besoin de nouvelles embauches, alors que la situation des prisons est catastrophique, alors que nous manquons d'enseignants et de moyens dans les écoles et dans les universités, le gouvernement ouvre la boîte à licencié dans la fonction publique. C'est incroyable et aberrant.

Le PCF appelle à un front de riposte très large contre ces projets qui organisent la précarisation généralisée de la fonction publique, prépare la privatisation des services publics et précipite la fin du service public ferroviaire. Rassemblons-nous le 22 mars pour refuser cette logique mortifère et défendre le droit de chacun à pouvoir bénéficier d'un service public de qualité.

Didier Le Reste

conseiller de Paris, en charge dans le 10^e de la Politique de la ville et de l'Intégration

LOI ASILE ET IMMIGRATION

une loi inhumaine, répressive et rétrograde

Le 21 février dernier, le gouvernement a présenté son projet de loi « Asile et Immigration ». Une loi d'ores et déjà dénoncée par 470 associations nationales, des syndicats (CGT, FSU...) ou encore des intellectuels, le prix Nobel de littérature 2008 parlant de « déni d'humanité » pour qualifier cette loi. Le réalisateur de *120 battements par minute*, film sur les années sida primé aux Césars, a parlé « d'une très mauvaise loi : une loi qui vise à enfermer plus efficacement, plus longuement et donc à expulser plus efficacement ».

Les principales dispositions prévues :

- en cas de refus de la demande d'asile, le délai de recours passera de un mois à 15 jours et ce recours ne sera plus systématiquement suspensif (la personne pourra être expulsée pendant l'examen du recours) ;

- la durée maximale en rétention passera de 45 jours à 90 et elle pourra encore être prorogée de 15 jours si la personne fait obstacle à l'éloignement.

Le projet de loi sera examiné en avril à l'Assemblée nationale. La rapporteure du texte sera Élise Fajgeles, députée du 10^e, qui dans plusieurs médias s'est déclarée être en accord total avec le gouvernement sur cette question.

Les communistes du 10^e seront de toutes les mobilisations pour s'opposer à ce projet de loi inhumain, inefficace et rétrograde qui vise uniquement à renforcer le caractère répressif de l'arsenal juridique.

Retrouvez l'ensemble des mesures de la loi ainsi que les propositions du PCF pour une politique migratoire efficace et humaine sur notre site : pcfparis10@gmail.com

LA POSTE VEUT SPÉCULER DANS LE 10^e au détriment du logement social

La Poste possède, square Alban Satragne près de la gare de l'Est, un immeuble auparavant utilisé exclusivement pour les activités postales.

Cet immeuble a été construit dans les années 1960 grâce à l'argent des impôts. Il s'agit donc d'un bien commun. La Poste envisage la transformation en logements de cet immeuble, mais souhaite vendre 70% des logements (soit 63 appartements), alimentant ainsi la spéculation au détriment des besoins en logements sociaux. Cette opération peut s'apparenter à une vente à la découpe.

Pour les élus communistes du 10^e, ce projet n'est pas acceptable. Tous les logements créés doivent être des logements sociaux pour répondre aux besoins des habitants du 10^e (presque 6 000 demandeurs dans le 10^e). D'ailleurs la Poste a une filiale qui gère du logement social



dans cet immeuble construit avec l'argent du contribuable, La Poste envisage une opération spéculative

(Toit et Joie). Elle a donc tous les outils pour réaliser une opération utile à tous et la Ville est prête à participer comme à son habitude au financement des travaux.

Pour cette raison, les élus communistes ont fait adopter un vœu lors du Conseil

d'arrondissement du 5 mars et organisé un rassemblement devant la Poste le 10 mars. Nous vous invitons à signer la pétition en ligne :

https://www.change.org/p/13025475/previ-ew?source_location=header

l'action politique a un coût

si vous pensez que ce journal vous informe utilement

aidez-nous financièrement à le pérenniser

participez à la souscription en faisant un don par chèque

à l'ordre de: ADF PCF 75 et adressez-le à : PCF10

57 rue des Vinaigriers 75010 Paris

si vous êtes imposable, un reçu fiscal vous sera adressé vous permettant une réduction de 66% du montant versé

NUIT DE LA SOLIDARITÉ 2952 personnes recensées à Paris

Le 15 février 2018, la ville de Paris a réalisé un comptage des personnes à la rue. Les équipes d'agents et de bénévoles ont rencontré et identifié 2 952 personnes cette nuit-là. Avec 266 personnes comptabilisées, le 10^e est l'arrondissement parisien ayant recensé le plus grand nombre de sans-abris.

Cela souligne l'impérieuse nécessité de créer des places d'hébergement d'urgence : le PCF demande la création de 40 000 places sur tout le territoire français.

Ces chiffres révèlent également, au mieux les « dénis de réalité », au pire les mensonges du gouvernement. Le secrétaire d'État au Logement, Julien Denormandie, avait en effet expliqué sur France Inter le 30 janvier 2018 que seules une cinquantaine de personnes dormaient à la rue en Île-de-France...

GRÂCE À LA MOBILISATION

maintien des colonies *Arc-en-Ciel*

Dans un souci d'économie, la ville de Paris a envisagé en ce début d'année de mettre un terme au dispositif de colonies de vacances qui permettait à environ 6 000 enfants de 3 à 16 ans de partir à la mer, à la montagne ou à la campagne. Ces séjours de vacances étaient pourtant un gage de mixité et d'égalité dans la mesure où le coût de participation était calculé en fonction du quotient familial.

À la place, il était envisagé un accueil dans les centres de loisirs qui proposent essentiellement des activités sur place, dans les écoles, et quelques sorties éducatives à la journée.

Dès qu'il en a eu connaissance, Nicolas Bonnet-Oulaldj a interpellé la Maire de Paris pour protester contre cette décision prise sans aucune concertation et demander le maintien de ce dispositif qui existe depuis plus de 30 ans et qui est très apprécié des familles. Il a rappelé également qu'en 2015 le groupe communiste avait déposé un amendement pour augmenter le budget de 500 000 € afin de préserver ces séjours *Arc-en-Ciel*.

Parallèlement, les communistes du 10^e ont apporté leur soutien aux parents en appelant, dans un tract diffusé devant des écoles, à signer la pétition proposée par des parents, laquelle a recueilli près de 15 000 signatures.



*suite au mouvement de protestation
la mairie de Paris a décidé de maintenir pour l'été 2018
les colonies de vacances si appréciées des familles*

Lors du Conseil de Paris des 5 et 6 février dernier, le groupe communiste a défendu un vœu demandant le rétablissement de ces séjours dès 2018. La mairie est heureusement revenue sur sa décision, mais en revoyant à la baisse le nombre de séjours proposés. Depuis le 5 mars, les familles peuvent inscrire leurs enfants pour l'été 2018.

MOBILISATION

Collectif des associations du 10^e pour la sauvegarde de la vie associative

Le 24 janvier dernier, le *Collectif des associations du 10^e pour la sauvegarde de la vie associative* a réuni élus, bénévoles et responsables associatifs pour échanger sur les missions et le financement des associations.

Alors que le gouvernement a engagé un véritable plan de licenciement en réduisant à peau de chagrin les dispositifs de contrats aidés, les associations du 10^e arrondissement se mobilisent collectivement pour pouvoir continuer à répondre aux besoins des habitants.

Didier Le Reste, conseiller PCF de Paris et élu en charge des Quartiers populaires et de l'Intégration, y a dénoncé le mépris profond de E. Macron pour celles et ceux qui sont embauchés en CUI (contrat unique d'insertion). Le président a osé dire que ceux qui défendent les CUI n'en voudraient pas pour eux-mêmes ! Didier Le Reste a également rappelé les nombreuses initiatives prises dès le mois de septembre 2017. Il a proposé un vœu au Conseil d'arrondissement, relayé ensuite au Conseil de Paris, pour alerter sur les dangers que faisait peser cette politique sur le milieu associatif. Il a alerté la Préfecture d'Île-de-France en décembre sur la situation de notre arrondissement.

Didier Le Reste a estimé que face à la situation que connaît le 10^e, avec un grand nombre de personnes à la rue, ce sont des moyens supplémentaires qui doivent être débloqués et non pas des économies de bouts de chandelles réalisées !

Arrêtons les logiques comptables et l'austérité pour les plus faibles, remettons l'Humain au centre de nos politiques.

BUDGET PARTICIPATIF

La Grange-aux-Belles s'anime

Le projet *La Grange-aux-Belles s'anime*, voté au budget participatif de 2016, prévoit un aménagement du quartier de la Grange-aux-Belles pour limiter la circulation automobile et deux-roues dans cette zone piétonne et permettre une appropriation positive de la zone par les habitants avec des dispositifs ludiques, des jardinières, une scène pour accueillir des représentations artistiques, culturelles et fêtes de quartier.

Après de nombreux échanges avec les porteurs de projets, les différents services compétents de la Ville et de l'État et l'équipe d'animation du Conseil de quartier de la Grange-aux-Belles, un premier projet a été présenté publiquement aux habitants de ce quartier le 14 février dernier.

Lors du conseil d'arrondissement du 22 janvier 2018, Didier Le Reste avait alerté sur les difficultés à mettre en œuvre ce projet. En effet, les services de la direction de la voirie, particulièrement sollicités par les nombreux projets du budget participatif (plus de 180 projets votés depuis 2015), peinent à mettre en œuvre l'ensemble de ces projets.

Sur proposition des élus communistes, le Conseil d'arrondissement du 10^e a voté un vœu demandant à ce que les services de la voirie soient dotés des moyens humains suffisants pour pouvoir mettre en œuvre les projets votés et pour demander que le projet *La Grange-aux-Belles s'anime*, attendu par les habitants du quartier, puisse être réalisé en 2018.

MIGRANTS

pour un accueil digne

Le 2 mars 2018, à l'initiative des communistes et de leurs élus, s'est tenu un rassemblement quai de Valmy/10^e, à proximité des centaines de migrants qui vivent sous des tentes, dans le froid et des conditions d'hygiène déplorable. La LDH et un collectif de riverains de la place Raoul Follereau étaient également présents. Les communistes avaient dès 2015 demandé la réquisition d'immeubles vides. Cette disposition qui relève de l'État n'a jamais été réalisée. Lors de cette initiative, Didier Le Reste a annoncé que les élus PCF du 10^e déposeraient un nouveau vœu au Conseil d'arrondissement du 5 mars ciblant trois bâtiments et locaux vides à proximité du canal Saint-Martin. Ian Brossat, adjoint PCF à la Maire de Paris en charge du Logement et de l'Hébergement d'urgence, a salué « une excellente initiative qui fait appel à la solidarité ». D'autres appels à se rassembler sont prévus.



8 MARS

Journée internationale de lutte pour les droits des femmes

Chaque année, la Ville de Paris célèbre la Journée internationale de lutte pour les droits des femmes. Pour l'édition du 8 mars 2018, ont été mises en évidence les profondes inégalités qui demeurent dans le secteur culturel, alors même qu'il est l'un des principaux cadres de nos représentations symboliques.

Les choses avancent, mais très lentement. Les femmes sont majoritaires dans les études culturelles et artistiques (6 étudiantes sur 10), dans le public des théâtres, des musées et de tous les autres lieux culturels, chez les lecteurs et les praticiens, amateurs

de la culture. Et pourtant, elles sont toujours nettement minoritaires dans les directions (2 sur 10), les chefs d'orchestre et surtout parmi les artistes soutenus et programmés.

Dans le 10^e, un programme riche a été travaillé en lien avec les associations et les équipements culturels du 10^e arrondissement. Dominique Tourte, adjointe PCF en charge de l'Égalité femmes/hommes, a notamment inauguré, le 8 mars, l'exposition *Alaca Bulaca, conversations en couleurs* proposée par 3 femmes artistes-peintres, à la mairie du 10^e jusqu'au 22 mars 2018.

EN BREF

● La non extension du groupe scolaire Louis Blanc

Lors de la plénière du Conseil de quartier Louis Blanc/Aqueduc, a été présenté le 8 février le projet d'aménagement de l'ex caserne Château-Landon comportant une pépinière de jeunes créateurs liés à la mode, un atelier Fab Lab et un espace associatif. Par contre, pas de décision pour mettre à disposition sans attendre des salles complémentaires dont l'école a besoin. La communauté scolaire, déçue, se mobilise.

● Des usagers opposés aux compteurs Linky

Dans sa campagne d'installation des compteurs Linky qui est en cours dans le 10^e, ENEDIS se heurte à un mouvement d'opposition qui s'étend : risques sanitaires, atteintes à la vie privée, durée de vie limitée des compteurs. Un collectif se réunit tous les premiers lundis de chaque mois à 19 h à la Bourse du travail.

● Vélip' : beaucoup de retards et de dysfonctionnements

L'opérateur Smoovento, qui a repris la gestion des vélip' après la mise à l'écart du groupe Decaux, ne parvient pas à tenir les engagements de branchement des stations. L'adjoint EELV à la Maire de Paris en charge des Transports assure être en mesure de reprendre les choses en mains en déployant des ingénieurs et techniciens de la ville pour accélérer le raccordement des stations au réseau électrique. Des pénalités à l'opérateur sont décidées, ainsi que des remboursements aux abonnés.

JARDIN DU BALCON VERT aménagement approuvé

En 2014, la ville de Paris, RFF et la SNCF ont signé un accord qui autorisait la création d'un jardin de 2 600 m² sur le toit d'un hôtel actuellement en construction en contrebas de la rue d'Alsace. Le programme d'aménagement de ce jardin a fait l'objet d'une concertation avec les associations et les résidents du quartier.

Le jardin est conçu en 3 terrasses successives, accessibles depuis la rue d'Alsace par une passerelle qui offrira une perspective sur le réseau ferroviaire de la gare. Il comprendra un espace pour un jardin partagé, une aire de jeux pour les 3 à 10



ans, des pelouses et des plantations d'arbres (64 dont 34 arbres fruitiers). Lors de la séance du 22 janvier 2018, le Conseil d'arrondissement du 10^e a approuvé l'aménagement retenu, ce qui va permettre aux services de la ville de déposer un permis d'aménager. L'ouverture du jardin est prévue début 2020.

le jardin du balcon sera implanté rue d'Alsace, sur le toit de l'hôtel situé en contrebas près des voies



www.pcf.fr

le site des communistes du 10^e



articles et vidéos sur l'actualité locale et parisienne
comptes rendus des conseils d'arrondissement

l'ensemble des publications à Paris 10e

www.pcfparis10.fr